

Rassemblement contre les violences policières, à l'occasion des 10 ans de la mort du militant écologiste Rémi Fraise



Le 26 octobre cela fait 10 ans que Rémi Fraise, botaniste de 21 ans, était tué par une grenade offensive de la gendarmerie sur la ZAD de Sivens, dans le Tarn.

Rémi Fraise a trouvé la mort lors d'un rassemblement festif contre la construction d'un barrage destiné à l'agriculture intensive (destruction de 48 hectares d'espaces naturels, dont 29 de zone humide).

Bernard Cazeneuve, alors Ministre de l'Intérieur d'un gouvernement classé à gauche, mentit en déclarant que Rémi Fraise avait explosé sous l'effet de son propre cocktail molotov. Or Rémi Fraise ne transportait aucune matière explosive ! L'enquête révéla que Cazeneuve avait su dans le quart d'heure qui suivait la découverte du corps que Rémi Fraise avait été tué par une grenade lancée par un gendarme. L'auteur du tir et la hiérarchie donneuse d'ordre bénéficièrent d'un non lieu. **Pas de bavure !**

Le projet de barrage fut abandonné en 2015 par le Ministère de l'Écologie, avec tentative de remise en état suite aux travaux déjà... illégalement entrepris !

La France est le seul pays européen à utiliser des munitions explosives lors de la répression des manifestations. Des fabricants de telles armes mutilantes et parfois mortelles destinées à la répression intérieure ont pignon sur rue en Bretagne ; notamment Nobelsport à Pont-de-Buis (29) pour les grenades.

Les **manifestations sociales** (de la Loi travail, aux gilets jaunes en passant par la réforme des retraites), **écologistes** (de Notre-Dame des Landes à Sainte Soline contre les méga-bassines) et les **quartiers populaires** sont les principales cibles de leur usage par la police. Parfois même les **fêtes populaires** ou les free-parties ! Tout ce qui dérange le Pouvoir d'une manière ou d'une autre. Cette

utilisation massive a aussi une dimension mercantile : le "*maintien de l'ordre à la française*" (méthodes, logistique et matériel) est commercialisé, même vers des pays peu vertueux en matière de "*Droits de l'Homme*"...

L'État s'acharne sur les militant·e·s des **luttons contre les projets écocides**, comme sur tous les fronts qui représentent une menace au système capitaliste, bafouant tout ce qui pourrait faire obstacle au marché, y compris lois et démocratie.

Alors que les violences policières sont banalisées, les militant·e·s sont criminalisé·e·s, leurs actions de plus en plus assimilées à du terrorisme. L'État use de toutes les formes de répression possible à l'encontre de celles et ceux qui contestent "l'ordre" (anti)social actuel, que ce soit par des procès, des amendes, de l'emprisonnement, du harcèlement judiciaire ou des licenciements...

En réalité, le Pouvoir est fébrile. Déconsidéré, discrédité, sa seule arme est la peur qu'il agite pour diviser, démobiliser, annihiler critiques ou questionnements. Ne soyons pas dupes : **restons mobilisé.e.s et uni.e.s** ! Par la mobilisation des **victoires** sont possibles : contre des projets d'aéroport, d'extraction de sable marin par les industriels (Erdeven 2007, Lannion 2022), de bétonnage de l'île Berder par un groupe immobilier (2023), etc.

Dénonçons les violences d'État,
quelle que soit la couleur du Pouvoir politique.

**N'oublions pas Rémi Fraisse ni tous les autres !
Ne cédonnons pas aux intimidations. Nous, gens d'en-bas,
ayons confiance dans nos propres forces. Continuons la lutte
pour un monde meilleur : autogestionnaire et solidaire !**

GROUPE LIBERTAIRE RENÉ LOCHU

Vannes et alentours

Mail : groupe.lochu@riseup.net

Blog : anars56.over-blog.org

FB : facebook.com/groupe.lochu

